

Objet : Compte rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale 353 du 18 février 2015

Présents : F. Aboura Bencheikh, J-L. Autran (représentant R. Bouchakour), P. Bontoux, G. Chiavassa, U. Ehrenstein, C. Lachize, F. Lebon, R. Masson, Q. Mesnildrey, O. Montagnier, Ch. Muller, Ph. Philippe, A. Salvans, E. Serre, D. Sturma, L. Tadrif

Invité : P. Champion

Excusés : M. Belleville, B. Besnainou, Ph. Boisse, M. Minguez, L. Rigollet, C. Schlewitz, A. Pocheau, D. Save

Rappel de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de l'ED 353 du 26/06/2014
2. Points d'information
3. Bilan de l'année 2014
4. Entretiens des doctorants en 2^{ème} année
5. Offre de formation doctorale
6. Actualisation de la composition du Conseil de l'ED
7. Organisation de la journée des doctorants 2015
8. Modalités d'attribution des CD 2015/2018
9. Volet international
10. Informations diverses

La séance est ouverte à 14h10.

1. Approbation du PV du Conseil de l'ED 353 du 26/06/2014

Le PV est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. Points d'information

Le directeur de l'ED informe les membres du Conseil de :

- La création récente d'une cellule au sein de la DRV (Direction de la Valorisation et de la Recherche) pour assurer l'interface DRV/Ecoles Doctorales/Collège Doctoral. Cette cellule est animée par Audrey JANSSENS et Manon BONIFAY ;
- L'organisation du workshop « Doctoral education » de l'EUA (European University Association) les 22 et 23 janvier derniers à la Villa Méditerranée ;

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
Site Internet : <http://ed353.univ-mrs.fr>

- Les dates limites de réception des propositions :
 - le 20/02/2015, pour les contrats doctoraux région PACA ;
 - le 6/03/2015, pour les contrats doctoraux AMU/CEA (2 CD) ;
 - le 8/04/2015, pour les contrats doctoraux « handicap » (25 CD en 2015).
- Le bilan provisoire des contrats doctoraux AMU/DGA proposés par les Ecoles Doctorales d'AMU :
 - Sujets 2015 : 1 IM2NP + 1 IRPHE ;
 - Sujets non pourvus en 2014 et maintenus : 1 IRPHE.

3. Bilan de l'année 2014

Le directeur de l'ED donne au Conseil un bilan :

- Des inscriptions en 1^{ère} année de thèse pour l'année universitaire 2014/2015 (52 doctorants) ;
- Des soutenances sur l'année civile 2014 (44 docteurs diplômés) ;
- De la répartition des inscriptions en 1^{ère} année par type de financement : 33% de CD, 21% de CIFRE et 27% de contrats avec un organisme de recherche (CNRS, IRSTEA, CEA, CNES, etc.) ;
- De la durée moyenne des thèses : 38,7 mois en 12/2014 contre 40 mois en 11/2013 (la baisse se poursuit grâce à l'effort de tous !). 77% des doctorants soutiennent leur thèse en moins de 40 mois ;
- Du nombre d'encadrants : 323 (174 HDR et 149 non-HDR), ces chiffres seront actualisés d'ici le prochain conseil ;
- De l'insertion des docteurs diplômés en 2014 : 41% dans le secteur public, 11% dans le secteur privé, 30% à l'étranger et 18% de demandeurs d'emploi.

Le directeur de l'ED rappelle aux membres du Conseil les CD attribués par l'ED à la rentrée 2014/2017 :

- 10 contrats AMU ordinaires ;
- 1 contrat « Président » ;
- 1 contrat inter-ED (doctorante inscrite à l'ED 354) ;
- 1 contrat « politique établissement » (ETIC/IRSN) ;
- 3 contrats A*MIDEX ;
- 1 contrat AMU/DGA.

La ventilation par unité de recherche est la suivante :

- IM2NP : 2 CD ordinaires + 1 CD A*MIDEX ;
- IRPHE : 2 CD ordinaires + 1 CD A*MIDEX + 1 CD inter-ED ;
- IUSTI : 2 CD ordinaires + 1 CD « Président » + 1 CD « Politique établissement » + 1 CD A*MIDEX ;
- LMA : 2 CD ordinaires ;
- M2P2 : 2 CD ordinaires + 1 CD AMU/DGA.

Le directeur de l'ED donne au Conseil quelques autres informations :

- Un réseau doctoral national en « Sciences pour l'ingénieur » (REDOC SPI : <http://www.redoc-spi.fr>) a été créé en octobre 2013 (statut : association loi 1901) et regroupe 13 ED de « cœur » (dont l'ED 353). L'objectif est de promouvoir les études doctorales en sciences pour l'ingénieur. Ce réseau a d'ores et déjà le soutien de l'AFM, la FIM et du Club EEA ;
- Certains doctorants se sont distingués en 2014 : Jonathan BARTOLI (IM2NP, best paper award, IEEE, Romania), Gustavo LOPES (M2P2, travel grant for attendance of ICOM, China), Gaultier REAL (LMA, young scientist award for the best paper, UAC, Greece), etc. ;
- Le prix de thèse AMU 2013 a été attribué à Alban SAURET, IRPHE.

4. Entretiens des doctorants en 2^{ème} année

Le directeur de l'ED donne la parole aux directeurs des unités de recherche.

A l'issue d'un tour de table, aucun problème particulier n'est signalé pour les laboratoires IRPHE, LMA et M2P2 qui ont procédé à l'entretien de tous les doctorants inscrits en 2^{ème} année. Pour l'IM2NP et l'IUSTI, les auditions seront effectuées au mois de mars. Le directeur de l'ED rappelle l'importance de ces entretiens.

Il est demandé aux directeurs d'unité d'envoyer par mail une brève synthèse des entretiens à la direction de l'ED.

5. Offre de formation doctorale

Le groupe de travail mené par Éric SERRE, directeur adjoint de l'ED 353, n'aura permis que :

- La mise en place du cours sur les ondes (24 heures) du professeur Sergey GAVRILYUK en janvier/mi-février 2015 ;
- La mise en place prochaine du cours intitulé « Turbulence, modélisation, théorie et frontières actuelles » (16 heures) du professeur Pierre SAGAUT.

Le directeur de l'ED demande à Éric SERRE de relancer le groupe de travail et souhaite voir des propositions émaner du laboratoire IM2NP afin de proposer une offre de formation doctorale intéressant l'ensemble des doctorants de l'ED 353.

6. Actualisation de la composition du conseil de l'ED

Le directeur de l'ED rappelle aux membres du Conseil qu'il reste un membre « extérieur » à proposer et sollicite l'aide des directeurs d'unité.

7. Organisation de la journée des doctorants 2015

Le directeur de l'ED propose au Conseil de renouveler l'expérience de 2013 et 2014 en impliquant des doctorant(e)s dans l'organisation de cette journée. Un appel aux doctorant(e)s de 2^{ème} année sera lancé début mars, dans le but d'obtenir un comité de 8 à 10 doctorant(e)s.

Ce comité prendra en charge la gestion des résumés, des clips, de la brochure et des sessions « posters ». L'ED reste en soutien pour régler les aspects logistiques (impression et tirage de la brochure, missions des conférenciers, organisation du buffet et des pauses).

Le format de la journée serait le suivant :

- Présentations formatées des doctorants selon le modèle utilisé depuis 2012 ;
- Intervention de 3 conférenciers : 1 conférence d'ouverture disciplinaire le matin ; une session thématique « drones et dirigeables » l'après-midi ;
- Un prix décerné aux 3 meilleurs posters/clips.

Pour le conférencier du matin, le directeur de l'ED propose Michel CAMPILLO, sismologue, Professeur à l'Université Grenoble Alpes et membre de l'Institut Universitaire de France (cf. <http://isterre.fr/staff-directory/member-web-pages/michel-campillo/>).

Pour la session « drones et dirigeables », Ariane SALVANS propose Gilles JOUBERT, docteur, responsable du service R&D de la société A-NSE (cf. <http://www.a-nse.com/fr/>) et le directeur de l'ED suggère un conférencier de la société TYRIX (cf. <http://www.tyrixaerospace.com/>).

La journée des doctorants serait fixée fin mai début juin, répondant ainsi aux disponibilités du conférencier du matin.

8. Modalités d'attribution des CD 2015/2018

Après un tour de table, le Conseil approuve à l'unanimité la proposition du directeur de l'ED de suivre les 4 modalités d'attribution des contrats doctoraux « établissement » 2015/2018 suivantes :

- **1^{ère} modalité** : sur une base minimale de 9 CD attribués à l'ED, 2 CD sont réservés aux laboratoires IM2NP, IRPHE, IUSTI et LMA, et 1 CD au laboratoire M2P2. L'excédent de contrats doctoraux (au-delà de 9) et le volet « CD Président » apportent de la souplesse au système et permettent un rééquilibrage éventuel entre les laboratoires ;
- **2^{ème} modalité** : audition de tous les candidats à un contrat doctoral « établissement » (10 minutes + 5 minutes de questions). Cette audition aura lieu les **4 et 5 juin 2015**, et sera menée par les membres du Bureau (pour rappel : directeurs d'unité + direction de l'ED + membres du conseil volontaires), avec la possibilité pour les directeurs d'unité d'être représentés (par souci d'équité, le représentant devra être présent les deux jours). Le comité d'audition répartira les candidats en 3 catégories A, B et C.
- **3^{ème} modalité** : les directeurs de laboratoires devront transmettre à la direction de l'ED, **entre le 5 et le 12 juin 2015**, leur classement des couples sujet/candidat ;
- **4^{ème} modalité** : en Conseil d'ED plénier, **entre le 15 et le 19 juin 2015** (date à préciser), classement des candidats sous la forme d'une liste principale et d'une liste complémentaire de manière à pallier les désistements éventuels des candidats sélectionnés et éviter, par voie de conséquence, un déséquilibre dans l'attribution des contrats doctoraux entre les laboratoires. Attribution définitive des contrats doctoraux.

Pour résumer, la procédure d'attribution des CD comportera les six phases suivantes :

1. Transmission à l'ED des candidatures retenues par les laboratoires ;
2. Convocation des candidats par l'ED ;
3. Audition des candidats (4 et 5 juin 2015) ;
4. Transmission des résultats des auditions aux directeurs d'unité ;
5. Classement des candidats par les laboratoires à transmettre à l'ED, au plus tard le 12/06/2015 ;
6. Conseil de l'ED pour l'attribution définitive des CD (à fixer entre le 15 et le 19/06/2015).

9. Volet international

Sur le volet international, le directeur de l'ED :

- insiste sur la bonne chance d'obtenir au moins une thèse financée (laboratoire IRPHE) sur le programme franco-mexicain Campus France/CONACyT (retour de la mission en février 2015 au Mexique). Les candidats sur ce programme doivent avoir un niveau B2 en anglais (un assouplissement a été concédé sur le niveau en français) ;
- propose de lancer, début mars, un appel à candidature pour favoriser la mobilité des doctorant(e)s de l'ED. Le budget réservé maximal serait de 10 000 €. Après avis favorable du Conseil, les modalités de l'appel seront :
 - Entre 1 500 et 2 000 € par projet (en complément d'une éventuelle aide du laboratoire) ;
 - Fin mars pour la deadline de réception des candidatures ;
 - Sélection des projets par le bureau de l'ED ;
 - Virement inter-CF vers les laboratoires des projets sélectionnés (aucune mission établie directement par l'ED).

10. Informations diverses

Le directeur de l'ED annonce au Conseil son départ sur le service « partenariat et valorisation » de la délégation Alpes du CNRS à Grenoble. Pour ce faire, une demande de détachement est actuellement en cours de traitement par l'Université d'Aix-Marseille.

Un appel à candidature pour la fonction de directeur de l'Ecole Doctorale 353 a été lancé le 23/02/2015 par le directeur de l'ED. Les candidats devront faire parvenir, au directeur de l'ED, leur acte de candidature (CV + profession de foi) au plus tard le **vendredi 27 mars 2015**. Le directeur de l'ED convoquera les membres du Conseil d'ED, **entre le 30 mars et le 10 avril**, pour un conseil exceptionnel destiné à auditionner le(s) candidat(s) et à élire le futur directeur. La proposition d'un nouveau directeur sera ensuite transmise au Vice-Président Recherche, Denis BERTIN, pour instruction par la Commission Recherche d'AMU.

La séance est levée à 16h30.